



Salaires, Prime Macron : Toujours rien à l'horizon !

Les négociations à venir :

La Réunion Paritaire de Négociation du 8 janvier avait pour objet le programme de négociation 2019-2021.

Ce qui est prévu dans le calendrier pour 2019 : la classification des employés et cadres, les salaires, l'intéressement, la CAPSSA (aide aux aidants familiaux), la formation professionnelle, l'égalité professionnelle et l'insertion des travailleurs en situation de handicap.

La **CFDT** a demandé l'inscription de plusieurs autres thèmes de négociation :

- ***L'augmentation du titre-restaurant***
- ***L'augmentation de la prime retraite***
- ***La prise en charge des cotisations aux ordres professionnels (infirmiers, kinés, podologues...)***
- ***L'accompagnement des mobilités en cas de restructuration des organismes***
- ***La tenue de la commission de suivi sur l'accord Prime de fonction***

Salaires et Prime Macron :

Par ailleurs, cette réunion a aussi été l'occasion d'interpeler l'employeur sur les rémunérations.

Sur la valeur du point et la prime macron



Pas de réponse...

Sur le montant de la RMPP 2019



Pas de réponse...

Sur une date de négociation salariale



Pas de réponse...

L'employeur s'est donc montré incapable de répondre à nos demandes. Il indique que c'est lors de la réunion du COMEX du 16 janvier qu'une décision serait prise concernant la prime.

Concernant la RMPP 2019, il est en attente des arbitrages gouvernementaux.

Les organisations syndicales ont alors exigé d'avoir une RPN le 17, le lendemain de la réunion du COMEX. L'employeur a refusé.

Après une suspension de séance, l'ensemble des organisations syndicales CFDT, CGT, FO, CFTC, et CGC a quitté la séance.

Ensemble, nous envisagerons les suites à donner à l'action en fonction des réponses de l'employeur.

Pour la CFDT, il est inadmissible d'attendre encore, alors que de nombreuses entreprises publiques, voire des ministères, versent des primes à leurs salariés.

